

**Pour diffusion immédiate**

**NOUVELLE ENTENTE SPÉCIFIQUE EN IMMIGRATION**

*Bonaventure, le 15 février 2008* – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine investit une somme de 150 000 \$ pour la réalisation d'une entente spécifique en immigration. Ce montant est puisé à même le Fonds de développement régional – Volet « Ententes spécifiques ».

La présente entente a pour objet de mettre en oeuvre une stratégie concertée pour attirer des personnes immigrantes et favoriser leur établissement durable dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Quatre grands objectifs sont au cœur de cette stratégie. Tout d'abord, il faut doter la région d'un cadre d'intervention en immigration pour assurer une cohérence des actions. On souhaite également augmenter le nombre de personnes immigrantes qui s'établissent dans la région en favorisant l'établissement d'étudiantes et d'étudiants étrangers présentement aux études et en favorisant l'établissement de travailleurs autonomes et de la main-d'œuvre spécialisée et semi-spécialisée. Par ailleurs, la mise en oeuvre de cette entente vise à soutenir les partenaires locaux et régionaux dans leurs interventions de planification et de réalisation de projets ou d'activités liés au recrutement et à l'établissement des personnes immigrantes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Enfin, on désire faciliter l'intégration culturelle, sociale et professionnelle des personnes immigrantes et reconnaître leur apport économique et social au développement de la région.

Pour le président de la CRÉ, monsieur Bertrand Berger « la mise en oeuvre d'une telle entente permettra de contribuer à relever les défis importants que représentent la situation démographique de la région de même que le manque de main-d'œuvre qualifiée. En ce sens, nous considérons l'immigration comme une avenue stratégique dans la perspective d'une occupation dynamique de notre territoire. »

À l'instar de la Conférence régionale des élu(e)s, plusieurs partenaires font partie de cette entente : le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, le ministère des Affaires municipales et des Régions, l'Agence de la santé et des services sociaux, Emploi-Québec, le Cégep de la Gaspésie et des Îles et la Commission scolaire des Chic-Chocs. Quatre cent cinquante mille dollars (450 000 \$) seront investis dans cette entente.

**Source :**

M. Bertrand Berger, président  
CRÉGÎM  
Tél. : (418) 392-9950 ou 418-788-2923

**Renseignements :**

Christine Blanchette, agente de concertation et  
de développement  
CRÉGÎM  
Tél. : (418) 368-6155